



# La Chambourgeoise

## LE MOT DU MAIRE

Le début d'année permet de faire le bilan de l'année écoulée, c'est également le moment où le conseil municipal doit préparer son budget. Si le budget retrace financièrement l'ensemble des projets retenus par le conseil municipal, il doit également tenir compte des contraintes liées aux décisions nationales.

Comme toutes les collectivités de France, la commune doit apporter sa contribution au redressement des finances publiques de notre Pays. De ce fait, la commune subit également la baisse des dotations de l'Etat. Ainsi, nous avons perdu depuis 2012, la somme de 17 649,00 €. A cette baisse de dotation s'ajoute la prise en charge des nouvelles activités périscolaires depuis septembre 2014 (coût annuel de 15 000,00 €) et le financement du service de l'urbanisme dès cette année (4 588,00 €). Ce qui fait une baisse globale des ressources de l'ordre de 40 000,00 €, baisse qui doit être accentuée en 2016 et 2017 pour la dotation globale de fonctionnement.

Nous resterons donc très vigilants sur les dépenses de fonctionnement de la commune. Le budget 2015 dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes a été adopté sans augmentation de la fiscalité.

La principale opération de l'année concerne la réhabilitation du groupe scolaire :

- isolation de tout le bâtiment
- transformation de la garderie en salle de classe
- rénovation des 2 logements situés à l'étage.

Pour cette opération d'un montant global de 398 000,00 €, la commune, a déjà la certitude de recevoir une subvention de l'Etat à hauteur de 40% pour la partie école et 35% pour la partie logement et devrait percevoir une subvention de la Région au titre du Plan isolation et une nouvelle subvention de l'Etat via le Département au titre du programme PALULOS pour les logements.

Dès que tous les accords seront parvenus à la mairie, les travaux pourront être programmés tout en tenant compte des contraintes du calendrier scolaire.

Comme l'ensemble des travaux prévus au budget, les travaux d'enfouissement de la rue Ronsard devraient débiter très prochainement, de même que les travaux de renforcements du réseau électrique sur Cornillé et les Hélas. Ces travaux vont provoquer quelques nuisances pendant leur déroulement. Je vous remercie de votre compréhension.

De même, le département a entrepris des travaux d'entretien des ponts sur la vallée de l'Indre et le renouvellement du revêtement de la voirie. Ces travaux programmés sur mai et juin perturberont la circulation.

L'an passé, la municipalité avait créé un emploi saisonnier pour la période printanière. Compte tenu des besoins grandissants de la commune et notamment sur le plan paysager, l'entretien de 2 nouveaux lotissements et les aménagements de voirie, nous avons décidé de créer un emploi d'avenir, contrat aidé par l'Etat. Ainsi, vous aurez le plaisir de croiser un nouvel agent, Florent GUITTONY, recruté depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015. Titulaire d'un bac professionnel en horticulture, il vient agrandir la famille des agents techniques.

Bienvenue à Florent et également à Isabelle GALLAND, agent du centre de gestion qui assurera la continuité du service à l'accueil à la mairie, après le départ de Chantal MENTION en fin de contrat.

Avec le printemps, la nature reprend des couleurs, la commune également. Je vous invite à participer à l'embellissement de la commune en paysageant et fleurissant vos jardins, balcons et abords de maisons. Vous trouverez le bulletin d'inscription au concours annuel en fin de cette publication.

Enfin, les mois à venir sont favorables aux fêtes locales et manifestations associatives. Je souhaite une pleine réussite aux organisateurs et vous encourage à vous y associer.

Je vous souhaite une belle période estivale.

Le Maire, Laurent COURAUD.

# EXTRAITS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

## Conseil Municipal du 11 janvier 2016

### FINANCES

Le maire a présenté un comparatif du budget de fonctionnement de 2012 à 2015. Cette présentation fait apparaître que malgré les baisses des dotations, la reprise de la garderie, la mise en place des rythmes scolaires, le remplacement d'une secrétaire en mi-temps et l'arrivée de l'agent en contrat d'avenir, la capacité d'autofinancement reste correcte d'année en année.

Les travaux engagés et non réalisés sur 2015, groupe scolaire et Rue Ronsard seront donc repris au budget 2016 en dépenses d'investissement.

### BATIMENTS-VOIRIE

#### Travaux école

Le planning des travaux a été tenu comme annoncé auprès de l'équipe enseignante

#### Travaux logements école

Les entreprises sont globalement dans les délais, report au printemps de la peinture extérieure du bâtiment et réfection de l'escalier extérieur

Validation de principe pour autoriser Mr le Maire à mandater l'ADAC pour une étude de faisabilité de projet d'achat de la Poste.

Validation du plan de financement des vestiaires du complexe sportif : part communale = 22%, subventions = 78%

### URBANISME

#### Ponts Romains

- Courrier aux bâtiments de France pour informer de la prise d'une mesure d'urgence pour éviter l'écroulement des ponts

- Consulter 3 entreprises pour devis

- Réaliser un cahier des charges des travaux

#### Maison Médicale

Rénovation prévue pour 2016, contacter l'ADAC pour réaliser cahier des charges pour choix du Maître d'Œuvre.

#### Droit de sol

Rappel : tous types de travaux d'aménagement ou transformation

immobilière nécessitent une déclaration.

Validation de principe pour rappeler l'identification des zones concernées à étudier pour projet éventuel d'Urbanisation dans le bourg.

autorisation donnée à Mr le Maire pour signer un Bail Rural en régularisation d'une location par une exploitant agricole.

### VIE SCOLAIRE

#### Cantine

Augmentation de 1,07 % des repas par le prestataire Restoria.

#### Garderie

Les travaux de la nouvelle classe étant terminés, la garderie a déménagé dans le bâtiment modulaire. Devis demandé pour le problème d'odeur.

### VIE SOCIALE

Les colis de Noël ont été distribués : 61 personnes seules et 31 couples

### VIE ASSOCIATIVE

Les clés des salles associatives de la Tuilerie doivent être récupérées à la Mairie à chaque réunion par les utilisateurs, l'accès se fait uniquement par la terrasse à l'arrière de la mairie.

Remise des récompenses pour les maisons fleuries lors de la cérémonie des vœux du Maire.

### DIVERS

Selon les chiffres de l'INSEE au 01/01/2013 on peut prendre en compte pour les différents calculs le nombre de 1372 habitants à Chambourg

## Conseil Municipal du 15 février 2016

### FINANCES

#### Compte Administratif 2015

Fonctionnement :

Dépenses = 633 329,24 €

Recettes = 801 399,89 €

Investissement :

Dépenses = 441 582,44 €

Recettes = 407 184,50 €

Validation du compte administratif en l'absence de Maire, sorti comme prévu règlementairement.

#### Compte de Gestion 2015

Le compte de gestion, document comptable de la Trésorerie) qui reprend l'ensemble des dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) pour l'année 2015 est approuvé par la le conseil municipal.

**Affectation du résultat 2015** : Excédent fonctionnement de 341 533,21 €. Besoin financement de l'investissement de 149 573,90 €

Résultat de fonctionnement de 2015 reporté en 2016 : 191 959, 31 €

Affectation du résultat de fonctionnement au besoin de financement de 2015

#### Orientations budgétaires

- En fonctionnement = rester attentif aux dépenses

- En Investissement : différents projets : vestiaires, maison médicale, Rue Ronsard, Ponts Romains, voirie, divers, remboursement dette et emprunt.

Validation pour autoriser le CDG37 à consulter au renouvellement de l'assurance statutaire

### BATIMENTS-VOIRIE

- Suite à la visite du territoire communal, la voirie étant saine, la commune va se concentrer sur les besoins des hameaux.

- L'enfouissement du réseau assainissement est terminé Rue Ronsard.

- La façade de l'école (isolation) présente des fissures, un sinistre est déclaré

- Tuilerie : Un haut-parleur supplémentaire a été posé et un éclairage extérieur a été installé pour l'accès aux salles par la terrasse. Le parquet a été poncé et ciré.

Délibération prise pour accepter un avenant négatif au marché groupe scolaire sur le lot carrelage/faïence

Délibération prise pour fixer le loyer mensuel des logements

Autorisation donnée à Mr le Maire pour déposer le dossier d'Amendes de Police pour la Rue Ronsard.

# EXTRAITS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

## URBANISME

☒ Validation pour réaliser un alignement de parcelle en bordure de la voirie publique communale et autoriser la vente du terrain à des propriétaires voulant effectuer une clôture.

## VIE SCOLAIRE

☒ Validation pour participer au centre de loisirs de Loches une semaine par an pour 59,50 euros et aux centres de Reignac et Chédigny 3,60 euros par jour et par enfant

## VIE ASSOCIATIVE

- Rencontre le 24 janvier 2016 avec les associations : moment d'échanges et prise de connaissance avec les nouveaux membres

- Le Club du Temps libre a décidé de revenir dans les locaux de la Tuilerie.

☒ Validation pour retenir la société PC4U comme prestataire informatique pour la Mairie.

**Conseil Municipal  
du 4 avril 2016**

## FINANCES

### **Présentation Budget 2016**

En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses (dépenses obligatoires, dépenses nécessaires à la vie quotidienne de la commune) et en recettes avec une augmentation des taux d'imposition pour un montant de 950 448,62 €.

Présentation des opérations d'investissement avec un autofinancement de 201 352,00 €.

**En investissement, ce budget s'équilibre à 909 923,90 €.**

☒ Augmentation des taux d'imposition de 2% par rapport à 2015 soit

- Taxe habitation : de 10,94% à 11,16%

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 15,19% à 15,49%

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,15 à 37,89%

☒ Validation à l'unanimité du budget ainsi présenté.

☒ Validation pour accepter le versement d'une somme de 197 € par EDRF dans le cadre de la redevance d'occupation du domaine public.

## BATIMENTS-VOIRIE

### **Vestiaires complexe sportif**

☒ Validation du choix des entreprises sauf pour 2 lots infructueux.

☒ Autorisation donnée à Mr le Maire pour solliciter une subvention auprès du député de la circonscription

### **Maison Médicale**

☒ Validation de retenir le cabinet FMH comme Maître d'œuvre

☒ Validation pour autoriser Mr le Maire à déposer un dossier de subvention dans le cadre du Fond de Soutien à l'investissement Public Local. –

### **Poste**

L'enveloppe financière nécessaire pour réhabiliter le bâtiment de la Poste en logements est trop importante pour être supportée seule par la commune

- Réception du devis de la société SES pour l'achat des matériels en vue des travaux d'aménagement de voirie et signalisation dans plusieurs hameaux et centre bourg.

☒ Cabinet Ap'solu retenu pour réaliser les relevés topographique et de propriété ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie du haut Cornillé.

## URBANISME

### **Service ADS**

Depuis sa mise en place en début d'année 2015, ce service donne satisfaction à plus de 90% des communes.

### **Déchèterie et ordures ménagères**

- Ouverture de la nouvelle déchèterie au 01/06/2016.

- Ajustement des tarifs des déchets ménagers pour les professionnelles mais pas pour les particuliers

- Renouveau de l'opération « La TRIBU adopte des poules ». Les volontaires doivent s'inscrire à la mairie ou au service déchets ménagers de CCLD.

## VIE SCOLAIRE

Le programme des activités TAP pour le prochain cycle de 11 semaines a été défini.

## VIE ASSOCIATIVE

Réception des demandes de subventions des différentes associations. Celles-ci seront traitées en vue d'une décision au prochain Conseil Municipal.

## DIVERS

### **Compteur LINKY**

Une réunion publique a eu lieu le mardi 15 mars 2016 à Beaulieu les Loches.

Installation des nouveaux compteurs sur la commune de Chambourg sur Indre à partir de début avril.

### **Fusion communautés de Communes**

Le nouveau schéma départemental des communautés de communes a été adopté par le Préfet.

Des groupes de travail se réunissent régulièrement pour évoquer et étudier les conséquences de la fusion des quatre communautés de communes du Sud Touraine.

### Légende :

☒ : *Délibération prise à l'unanimité*

A l'heure où nous  
rédigeons cette lettre, le  
prochain Conseil  
Municipal est prévu le

**lundi 2 mai 2016  
à 20h00**

## BUDGET 2016 – INVESTISSEMENT

Comme indiqué dans le mot du maire, vous trouverez, ci-dessous, et en détail, le budget d'investissement 2016. Dans la colonne « RAR », vous trouverez les travaux engagés en 2015 et non terminés au 31/12/2015, donc repris automatiquement. La colonne « Budget 2016 » concerne toutes les opérations nouvelles. La colonne vote représente donc tout ce qui est prévu cette année.

DEPENSES					RECETTES		
	Intitulé	RAR	Budget 2016	Vote	RAR	Budget 2016	Vote
c/001	Solde négatif reporté 2015	0.00	89 681.87	89 681.87	0.00	0.00	0.00
c/10222	FCTVA	0.00	0.00	0.00	0.00	21 000.00	21 000.00
c/10226	Taxe d'Aménagement	0.00	0.00	0.00	0.00	3 000.00	3 000.00
c/1068	Affectation n-1	0.00	0.00	0.00	0.00	149 573.90	149 573.90
c/1641	Emprunt	0.00	55 600.00	55 600.00	70 000.00	100 000.00	170 000.00
c/165	Cautions	0.00	840.00	840.00	0.00	0.00	0.00
c/040	Amortissements	0.00	1 000.00	1 000.00	0.00	13 520.00	13 520.00
c/041	Reprise études	0.00	77 000.00	77 000.00	0.00	77 000.00	77 000.00
c/021	Virt de la section fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	201 352.00	201 352.00
<b>S/Total opérations non affectées</b>		<b>0.00</b>	<b>224 121.87</b>	<b>224 121.87</b>	<b>70 000.00</b>	<b>565 445.90</b>	<b>635 445.90</b>
80	Ecole	163 900.43	0.00	163 900.43	99 000.00	15 110.00	114 110.00
	Logements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
83	Eclairage Public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
84	Voirie	3 200.00	63 000.00	66 200.00	0.00	7 800.00	7 800.00
86	Tuilerie	0.00	2 510.00	2 510.00	0.00	0.00	0.00
95	Acquisition Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
96	Acquisition Matériel	0.00	9 000.00	9 000.00	0.00	0.00	0.00
106	Stade / Complexe sportif	5 859.60	161 000.00	166 859.60	0.00	100 000.00	100 000.00
122	Bibliothèque	0.00	1 400.00	1 400.00	0.00	0.00	0.00
131	Bâtiments-toiture	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
135	Enfouissement rue ronsard	49 120.00	80 000.00	129 120.00	0.00	10 000.00	10 000.00
136	Ponts Romains	0.00	30 000.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00
137	Parking	6 812.00	0.00	6 812.00	0.00	0.00	0.00
138	Maison Médicale	0.00	110 000.00	110 000.00	0.00	42 568.00	42 568.00
<b>S/Total des opérations 2016</b>		<b>228 892.03</b>	<b>456 910.00</b>	<b>685 802.03</b>	<b>99 000.00</b>	<b>175 478.00</b>	<b>274 478.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>228 892.03</b>	<b>681 031.87</b>	<b>909 923.90</b>	<b>169 000.00</b>	<b>740 923.90</b>	<b>909 923.90</b>

Le budget d'investissement 2016 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 909 923,90 € avec pour principales recettes les subventions attendues (et/ou en cours d'instruction) pour 175 478,00 €, l'autofinancement 201 352,00 €, l'affectation 2015 pour 149 573,90 € et un emprunt de 100 000,00 €.

## BUDGET 2016 – FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Chap	libellé	Montant	Chap	libellé	Montant
011	Charges à caractère général - ( <i>Fournitures, alimentation, combustibles, travaux d'entretien</i> )	254 360,00	013	Atténuations de charges - ( <i>Participation Etat pour emplois aidés</i> )	9 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	331 298,00	70	Produit des services - ( <i>Cantine, garderie, ventes diverses, redevances</i> )	73 300,00
014	Atténuation de produits - ( <i>Dégrèvement taxe foncière non bâtie jeunes agriculteurs</i> )	200,00	73	Impôts et Taxes	462 830,00
65	Autres charges de gestion courantes - ( <i>Indemnités, formation, provisions, contributions aux organismes de regroupement, subventions</i> )	93 082,00	74	Dotations, subvention et participations - ( <i>dont la dotation globale de fonctionnement et l'attribution de compensation de la CCLD</i> )	191 677,00
66	Charges financières - ( <i>Intérêts des emprunts</i> )	16 000,00	75	Revenus des immeubles - ( <i>Loyers</i> )	20 000,00
022	Dépenses imprévues - ( <i>Réserve pour opérations nouvelles ou imprévues</i> )	40 636,62	77	Produits exceptionnels - ( <i>Remboursement de sinistre, assurance</i> )	582,31
023	Virement à la section d'investissement - ( <i>Autofinancement</i> )	201 352,00	042	Opérations d'ordre - ( <i>Amortissement pass foncier</i> )	1 000,00
042	Opérations d'ordre - ( <i>amortissements</i> )	13 520,00	002	Résultat 2015 reporté	191 959,31
<b>Total dépenses</b>		<b>950 448,62</b>	<b>Total recettes</b>		<b>950 448,62</b>

# INFORMATIONS DIVERSES

## TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis l'an dernier, le Conseil Départemental a mis en place une nouvelle procédure d'inscription aux transports scolaires, en proposant aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) directement en ligne sur le site internet du Conseil Départemental ([www.departement-touraine.fr](http://www.departement-touraine.fr)).

Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 26 avril, et se clôtureront le 13 juillet. Pour faciliter le suivi des dossiers par les familles, le site restera ouvert jusqu'au 15 septembre.

Les familles ne pouvant avoir accès à internet pourront s'inscrire directement auprès du STA à Ligueil.



## ERDF : LE COMPTEUR LINKY

Le Compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien pour une taille identique à l'ancien.

(Diagnostic des pannes et incidents plus rapide, intervention à distance, meilleure maîtrise de votre consommation visible au quotidien sur internet, etc....)

### Comment va se dérouler la pose du compteur Linky ?

**ERDF** vous envoie un courrier d'information, et l'entreprise **SOLUTION 30** – mandatée par ERDF - vous informera de la date de passage si votre compteur est à l'extérieur ou prendra rendez-vous si le compteur est à l'intérieur de votre logement.

Le technicien procédera à la pose du nouveau compteur pour une intervention d'environ 30mn et le courant sera coupé pendant ce temps, puis il vous remettra une notice du compteur.

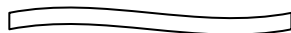
**Aucune facture ne vous sera présentée**

**(ni pour la fourniture du compteur ni pour la pose et aucune offre de service ne sera proposée lors de cette installation)**

Vous devrez ensuite créer un compte personnel sur [www.erdf.fr/Linky](http://www.erdf.fr/Linky) pour valider et/ou modifier la date de pose et avoir accès aux services associés au compteur Linky.

**RAPPEL : Aucune autre entreprise que « SOLUTION 30 » est mandatée par pour la pose d'un compteur linky !**

**ATTENTION AUX DEMARCHAGES FRAUDULEUX**



## PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION

Depuis le 5 avril 2016, les 25 chaînes gratuites de la TNT (au lieu de 15 avant cette date) sont toutes diffusées en qualité Haute Définition.

Tout matériel de réception TNT terrestre ou satellite uniquement compatible SD doit être rééquipé en réception compatible HD afin d'obtenir 6 chaînes supplémentaires et une meilleure qualité d'image sur toutes les chaînes. Tout matériel non équipé à ce jour, se retrouve avec un « écran noir ».

Cette évolution de la diffusion TNT va également permettre de libérer la bande de fréquences 700MHz pour répondre aux besoins du haut débit mobile (4G).



Pour toutes questions sur les raisons de cette opération technique, les démarches à effectuer, le calendrier à tenir, les coûts engendrés, les aides disponibles, le site Internet de référence est : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Les personnes n'ayant pas internet peuvent contacter le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

# INFORMATIONS DIVERSES

## LA FUTURE RECYCLERIE DE LA CCLD

Ne dites plus déchetterie, mais « recyclerie ».

Pour l'implantation de cette nouvelle structure, Loches développement a retenu un terrain de 14.000 m<sup>2</sup>, rue Georges Pompidou, dans la portion industrielle et artisanale de la zone d'activités de Vauzelle. Sur cette parcelle située juste en dessous de l'entreprise Aérazure, la future recyclerie a une emprise d'environ 5.000 m<sup>2</sup>.

Les travaux ont commencé en septembre 2015 et son ouverture est prévue au 1<sup>er</sup> juin 2016.



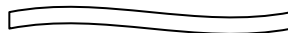
Environ une quinzaine de bennes seront à la disposition du public : cartons, gravats, ferraille, bois, deux caissons pour les encombrants, meubles, pneus, deux caissons « déchet verts » dont un pourrait servir à alimenter l'unité de méthanisation de la laiterie de Verneuil.

La recyclerie abritera également une aire non couverte de 20 m<sup>2</sup> pour le gros électroménager, une aire d'apport volontaire de 100 m<sup>2</sup> pour le verre, le papier, le textile, les ampoules, néons, piles mais aussi lunettes, bouchons, cartouches, dosettes de café Nespresso...

Une zone de 35 m<sup>2</sup> majoritairement fermée et interdite aux usagers, sera dédiée aux « déchets diffus spécifiques », c'est-à-dire les déchets ménagers et professionnels de produits chimiques pouvant présenter des risques pour la santé et l'environnement (acides, soude, ammoniac, comburants, engrais et phytosanitaires...). D'autres emplacements pourraient recevoir, par exemple, le polystyrène ou les plastiques durs, même si cela reste à définir. Objectif affiché : créer un *équipement capable d'évoluer dans le temps*.

- **Configuration et accès.** La future « recyclerie », séparera la circulation des poids lourds (pour l'exploitation du bas de quai) de celle des voitures. Ces dernières seront soumises à un sens unique. Il est prévu une « voie de dégagement suffisante » à l'entrée de la déchetterie pour stocker les voitures en attente, avec des parkings en dehors de la zone des bennes à déchets. A l'entrée, un agent contrôlera les cartes permettant l'accès.

- **Gestion.** Pas de changement. La gestion du haut de quai (gardiennage, accueil du public, entretien) y sera assurée par du personnel de la collectivité, celle du bas de quai (enlèvement des caissons et traitement des flux) par des prestataires privés.



## LA TRIBU ADOPTE DES POULES

Cette opération a démarré en 2015. Les résultats issus de 4 mois de pesées effectuées par les foyers témoins ont révélé qu'en moyenne 2 poules pondent environ 39 oeufs par mois et consomment 12 kg de biodéchets par foyer, soit 148 kg par an de biodéchets.

Cela représente 30% de la poubelle d'un ménage lochois qui produit 495 kg/an d'ordures ménagères.

**Ainsi, pour l'année 2016, l'action est reconduite :**

Distribution de 2 poules pour 40 à 50 foyers volontaires. En contrepartie, les familles s'engagent à se doter d'un poulailler qui sera installé dans un espace de vie suffisant (15 à 20 m<sup>2</sup> de terrain libre) et à s'occuper des poules de manière régulière (nourriture, eau entretien)

**Vous souhaitez participer ?** Venez retirer le questionnaire d'inscription à la mairie ou à la CCLD.

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

En 2014, la commune a obtenu sa première fleur au concours des villages fleuris. Cette distinction vient récompenser le travail des employés techniques communaux et également l'investissement de chacun d'entre vous.

Afin de conserver ce titre et le cadre agréable dans lequel nous vivons, nous vous invitons à participer au concours des maisons fleuries 2016. Ce concours a pour but de favoriser l'embellissement de notre village en complément des efforts réalisés par la Municipalité.

## Règlement:

- Le concours est réservé aux habitants de Chambourg sur Indre.
- Les participants au concours 2015 ne sont pas automatiquement réinscrits pour ce concours. Il est nécessaire de retourner le bulletin d'inscription pour participer.
- Le concours comporte les catégories suivantes:
  - A : Balcons fleuris.
  - B : Jardins visibles de la rue.
  - C: Jardins intérieurs.
  - D: Commerces.
- Le passage du jury est prévu début juillet. Les participants recevront un mail la veille du passage du jury.
- La notation tiendra compte des critères suivants :
  - Qualité de l'entretien
  - Diversité et choix des végétaux
  - Harmonie et contraste des couleurs
  - Fleurissement visible de la voie publique.
- La remise des prix, offerts par la municipalité et la SHOT, aura lieu lors de la cérémonie des vœux en janvier 2017.
- La municipalité offrira des plants aux participants, à venir retirer au local des Services Techniques le jeudi 26 mai 2016 entre 17h00 et 18h30. Les plants non retirés ce jour-là ne seront pas distribués.

---

## Bulletin d'inscription au concours 2016 des maisons fleuries (Déposer ou retourner à la mairie avant le 22 mai 2016)

Je soussigné(e) .....

Demeurant .....

Téléphone : ..... Mail : .....

m'inscris au concours des maisons fleuries 2016 dans la catégorie suivante:

- A: Balcons fleuris                                       C: Jardins intérieurs  
 B: Jardins visibles de la rue                               D: Commerces

Mon inscription entraîne l'acceptation du règlement. J'accepte que ma maison soit photographiée lors du concours et éventuellement diffusée sur le site de la commune [www.chambourg-sur-indre.fr](http://www.chambourg-sur-indre.fr) et lors de la cérémonie de remise des prix.

A Chambourg, le

Signature

Merci de votre participation

# DATES A RETENIR

Jeudi 5 mai 2016	Tournoi de jeunes du RCVI (Football)
Samedi 11 juin 2016	Concours de pétanque semi-nocturne du RCVI (Football)
Samedi 25 juin 2016	Kermesse, organisée par l'APE La Récré
Samedi 25 juin 2016	Fête de la musique, organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 2 juillet 2016	Finales du tournoi interne du TCC (Tennis)
Samedi 2 juillet 2016	Repas champêtre, organisé par le TCC (Tennis)
Jeudi 14 juillet 2016	Concours de pétanque ouvert à tous, organisé par la SBC (Pétanque)
Samedi 23 juillet 2016	Loto plein-air organisé par le RCVI (Football)
Dimanche 24 juillet 2016	« Chambourg au bord de l'Eau » organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 25 septembre 2016	Rallye-lecture de l'APE La Récré et de l'ABC (Bibliothèque)
Samedi 15 octobre 2016	Portes-ouvertes de la bibliothèque
Dimanche 13 novembre 2016	Randonnée d'Automne de la Rando APEC